

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE STRATEGIE****ACTIONS SICAV ARRETEE AU 30/09/2006****RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2006**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 15 décembre 2005, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 septembre 2006, font apparaître un total actif de 7 300 318 DT, un actif net 7 250 478 DT pour 6 605 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 097,726 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 septembre 2006.

**Mourad FRADI****BILAN AU 30/09/2006**

Note	30/09/2006
<b><u>ACTIF</u></b>	
<b><u>Portefeuille-titres</u></b>	
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 705 445
Obligations et valeurs assimilées	1 174 356
Titres OPCVM	136 853
<b>3.1</b>	<b>4 016 654</b>
<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>	
Placements monétaires	3 391 754
Disponibilités	<108 090>
	<b>3 283 664</b>
<b><u>Créances d'exploitation</u></b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 300 318</b>
<b><u>PASSIF</u></b>	
Opérateurs créditeurs	3.4 43 429
Autres créditeurs divers	3.5 6 411
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>49 840</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>	
Capital	7 130 710
Sommes distribuables	
Sommes distribuables des exercices antérieurs	
Sommes distribuables de l'exercice	119 768
<b>ACTIF NET</b>	<b>3.6 7 250 478</b>
<b>Total Passif et Actif net</b>	<b>7 300 318</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 30/09/2006**

	Note	Du 01/07/2006 au 30/09/2006	01/01/2006 au 30/09/2006
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		<b>40 504</b>	<b>144 631</b>
Dividendes	4.1	26 220	118 524

Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	14 035	25 858
Revenus des autres valeurs		249	249
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.3</b>	<b>20 706</b>	<b>57 119</b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>61 210</b>	<b>201 750</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>4.4</b>	<b>&lt;35 573&gt;</b>	<b>&lt;57 821&gt;</b>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>25 637</b>	<b>143 929</b>
Autres produits			
Autres charges	4.5	<4 310>	<18 029>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>21 327</b>	<b>125 900</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		10 648	<6 132>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b>31 975</b>	<b>119 768</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<10 648>	6 132
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		222 655	209 947
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		143 833	177 610
Frais de négociation		<11 208>	<31 487>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>376 607</b>	<b>481 970</b>

### ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF AU 30/09/2006

Note	01/07/2006 au 30/09/2006	01/01/2006 au 30/09/2006
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>376 607</b>	<b>481 970</b>
Résultat d'exploitation	21 327	125 900
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	222 655	209 947
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	143 833	177 610
Frais de négociation	<11 208>	<31 487>
<b>Distributions de dividendes</b>		
<b>Transactions sur le capital</b>	<b>600 456</b>	<b>5 768 508</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>611 736</b>	<b>5 779 788</b>
Capital	567 000	5 616 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	34 297	170 129
Régularisation des sommes distribuables	10 439	<6 341>
<b>Rachats</b>	<b>&lt;11 280&gt;</b>	<b>&lt;11 280&gt;</b>
Capital	<11 000>	<11 000>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<607>	<607>
Régularisation des sommes distribuables	209	209
Droit de sortie	118	118
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>977 063</b>	<b>6 250 478</b>
<b>Actif net</b>		
En début de période	6 273 415	1 000 000
En fin de période	7 250 478	7 250 478
<b>Nombre d'actions</b>		
En début de période	6 049	1 000
En fin de période	6 605	6 605
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 097,726</b>	<b>1 097,726</b>

### 1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

## **2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2006 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

### **2.3. Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.5 Capital social**

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

### **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminués des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

### **2.7 Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

### **3 – NOTES SUR LE BILAN**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% actif net</u></b>
<b><u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u></b>				
<b>1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</b>				
<b><u>ACTIONS</u></b>				
ALKIMIA	450	23 456	22 050	0,30%
ASSAD	10 466	235 797	229 865	3,17%
ATB	14 480	53 689	57 601	0,79%
BH	16 327	245 143	259 518	3,58%
BIAT	3 218	130 700	127 449	1,76%
BT	200	16 002	17 689	0,24%
CIL	2 354	43 114	47 551	0,66%
ELECTROSTAR	1 700	22 034	23 588	0,33%
ESSOUKNA	2 000	10 850	11 600	0,16%
ESSOUKNA NS	750	3 525	3 525	0,05%
GIF	5 301	109 032	108 140	1,49%
KARTHAGO AIRLINES	10 161	92 243	102 077	1,41%
MAGASIN GENERAL	17 596	420 442	468 054	6,46%
SFBT	5 000	220 303	237 525	3,28%
SIMPAR	4 336	103 752	125 974	1,74%
SIPHAT	2 009	53 273	52 650	0,73%
SNMVT	530	29 440	30 267	0,42%
SOMOCER	5 000	19 830	18 440	0,25%
SOTETEL	603	14 368	11 824	0,16%
SOTRAPIL	8 220	298 970	320 465	4,42%
STB	9 508	66 719	67 592	0,93%
TUNINVEST SICAR	22 483	135 598	186 608	2,57%
TUNISAIR	9 745	29 531	40 335	0,56%
TUNISIE LEASING	10 094	126 979	135 058	1,86%
<b><i>Total actions</i></b>		<b>2 504 790</b>	<b>2 705 445</b>	<b>37,32%</b>
<b><u>B- Titres OPCVM</u></b>				
FCP MAC CROISSANCE	688	80 252	87 379	1,21%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	39	46 755	49 474	0,68%
<b><i>Total OPCVM</i></b>		<b>127 007</b>	<b>136 853</b>	<b>1,89%</b>

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% actif net</u></b>
<b><u>C- Obligations et valeurs assimilés</u></b>				
<b>1-Obligations de sociétés</b>				
EI WIFACK LEASE 2006-1	1 000	100 000	101 325	1,40%
FCC BIAT CREDIMMO1	200	200 000	201 295	2,78%
BTKD 2006	2 500	250 000	250 445	3,45%

TUNISIE LEASING 2006-1	3 000	300 000	301 667	4,16%
<b>Total Obligations de sociétés</b>		<b>850 000</b>	<b>854 732</b>	<b>11,79%</b>
<b>2-Bons du trésor Assimilables</b>				
BTA 02 2015	300	309 016	319 624	4,41%
<b>Total Bons de trésors</b>	<b>300</b>	<b>309 016</b>	<b>319 624</b>	<b>4,41%</b>
<b>Total obligations et valeurs assimilées</b>		<b>1 159 016</b>	<b>1 174 356</b>	<b>16,2%</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>3 790 813</b>	<b>4 016 654</b>	<b>55,41%</b>

### 3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<b><u>Dépôts à vue</u></b>				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	1 175 000	1 177 034	
<b>Total dépôts à vue</b>	<b>-</b>	<b>1 175 000</b>	<b>1 177 034</b>	<b>16,23%</b>
<b><u>Billets de trésorerie</u></b>				
CARTHAGO au 13/10/2006	350 000	344 496	347 615	
<b>Total émetteur CARTHAGO</b>	<b>350 000</b>	<b>344 496</b>	<b>347 615</b>	<b>4,79%</b>
ELECTROSTAR au 09/11/2006	400 000	398 596	399 438	
<b>Total émetteur ELECTROSTAR</b>	<b>400 000</b>	<b>398 596</b>	<b>399 438</b>	<b>5,51%</b>
<b>Total billets de trésorerie</b>	<b>750 000</b>	<b>743 092</b>	<b>747 053</b>	<b>10,30%</b>
<b><u>Certificats de dépôts</u></b>				
Amen bank au 09/10/2006	500 000	499 467	499 574	6,89%
<b>Total émetteur Amen Bank</b>	<b>500 000</b>	<b>499 467</b>	<b>499 574</b>	<b>6,89%</b>
TUNISIE FACTORING au 28/12/2006	500 000	494 089	494 220	6,82%
<b>Total émetteur TUNISIE FACTORING</b>	<b>500 000</b>	<b>494 089</b>	<b>494 220</b>	<b>6,82%</b>
<b>Total certificats de dépôts</b>	<b>1 000 000</b>	<b>993 556</b>	<b>993 794</b>	<b>13,71%</b>
<b><u>Bon de trésor à court terme</u></b>				
BTC 52 semaines 09/10/2007	500 000	473 873	473 873	6,54%
<b>Total bons de trésor à court terme</b>	<b>500 000</b>	<b>473 873</b>	<b>473 873</b>	<b>6,54%</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>3 385 521</b>	<b>3 391 754</b>	<b>46,78%</b>

### 3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2006</u>
Amen Bank Pasteur	83 735
Ventes de titres à encaisser	327 173
Produits à recevoir	3
Coupons à recevoir	<3 547 >
Achats de titres à régler	< 515 454 >
	<b>&lt;108 090 &gt;</b>

### 3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2006</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	26 368
Commission de performance à payer	13 586

Rémunération du dépositaire à payer	3 475
	<u>43 429</u>

**3.5 Autres créiteurs divers :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	5 847
Redevance CMF	564
	<u>6 411</u>

**3.6 Capital en VL - Actif net :**

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 30 septembre 2006 se détaillent comme suit :

**Libellé****Capital au 01-01-2006**

<b>En Nominal</b>	<b>1 000 000</b>
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires	7

**Souscriptions réalisées ( En Nominal )**

Montant	<b>5 616 000</b>
Nombre de titres	5 616
Nombre d'actionnaires nouveaux	122

**Rachats effectués ( En Nominal )**

Montant	<b>11 000</b>
Nombre de titres	11
Nombre d'actionnaires sortants	11

**Capital au 30-09-2006**

En nominal	6 605 000
Frais de négociation	<31 487 >
Différences d'estimation (+/-)	209 947
Plus ou moins-values réalisées	177 610
Régularisations	289 408
<b>Capital en VL</b>	<b>7 250 478</b>
Nombre de titres	6 605
Nombre d'actionnaires	118

**Valeur Liquidative** **1 097,726**

**4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006.

**4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u>
	<u>01/07/2006</u>
	<u>au 30/09/2006</u>
Intérêts sur BTA	8 073
Intérêts sur obligations	5 962
	<u>14 035</u>

**4.3 Revenus des placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u> <u>01/07/2006</u> <u>au 30/09/2006</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	10 976
Intérêts sur certificats de dépôts	7 694
Intérêts sur dépôts à vue	2 036
	<hr/> <b>20 706</b> <hr/>

#### **4.4 Charges de gestion des placements :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u> <u>01/07/2006</u> <u>au 30/09/2006</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	20 200
Commission de performance	13 586
Rémunération du dépositaire	1 787
	<hr/> <b>35 573</b> <hr/>

#### **4.5 Autres charges :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période allant du</u> <u>01/07/2006</u> <u>au 30/09/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 595
Redevance CMF	1 638
Autres frais	77
	<hr/> <b>4 310</b> <hr/>

#### **4-6 Ratios de gestion des placements :**

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2006 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit :  $57\,821 / 7\,250\,478 = 0,8\%$
- Autres charges / actif net soit :  $3\,472 / 7\,250\,478 = 0,05\%$
- Résultat distribuable / actif net soit :  $119\,768 / 7\,250\,478 = 1,65\%$

#### **4-7 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :**

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 65% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 35% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.